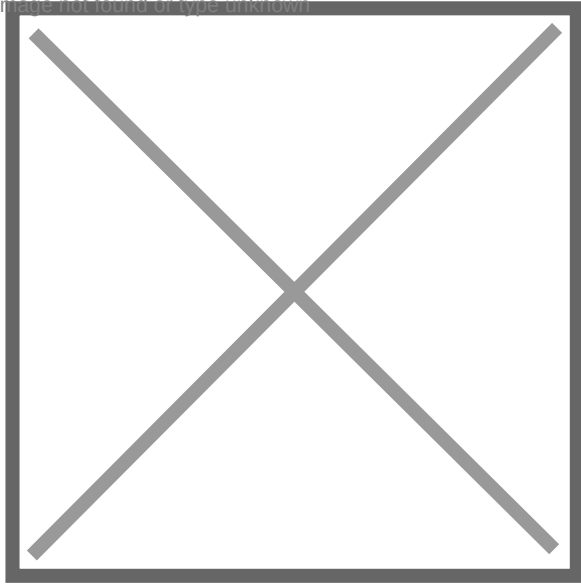


Image not found or type unknown



Visite au domicile du patient

Par **fanbouc**, le **21/11/2011** à **10:38**

Bonjour,

Dans l'absolu ,

Un médecin conseil peut il interdire ou limiter le nombre de visites annuelles au domicile d'un patient ?

Doit il l'écrire pour informer le médecin ?

Que dit la jurisprudence ?

Economie de santé ? Lien de subordination avec les caisses ? convention et Contrat de travail ?